

1. Débitrice: **VarSys Sàrl**, Désertes 16B, **1009 Pully**

2. Déclaration de faillite: 08.06.2006

3. Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP: 31.07.2006

4. Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. Remarques: but : prestations de service dans le domaine de l'informatique, notamment de services techniques et d'in-génieurs conseils pour les systèmes Unix et les réseaux ; ge-stion sur site de systèmes informatiques ; gestion de projets ; développement et distribution de logiciels informatiques

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne

(00180537)